

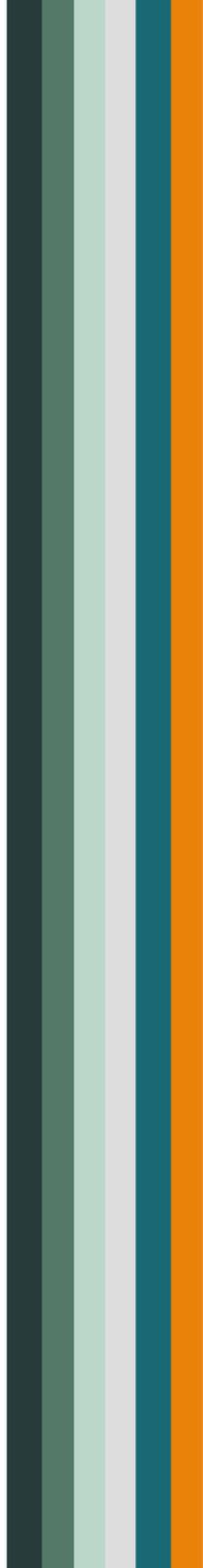
*Le service social indépendant?*



**AISC**



*A votre service*



# L'assistante sociale libérale

- ✦ Elle est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
- ✦ Elle est soumise au secret professionnel selon l'article 226-13 et 226-14 du Code Pénal, garantissant ainsi la confidentialité de l'accompagnement
- ✦ Elle peut intervenir auprès d'entreprises, de structures associatives, d'établissements médico-sociaux et de particuliers, enrichissant ainsi son expérience
- ✦ Elle intervient de manière individuelle mais aussi collective
- ✦ Elle multiplie les canaux de communication afin de faciliter l'accès au service social : permanence physique sur le site, accompagnement à distance (visio, téléphone, mail), visites à domicile.



L'Agence d'Intervention Sociale & Collectif est une marque déposée à l'INPI pour formaliser la collaboration de **Farah Adrar, Emilie Gajeau et Camille Massa, trois assistantes sociales diplômées d'État**, chacune porteuse de sa propre structure libérale.

AISC nous permet de mutualiser nos moyens tout en préservant notre autonomie.

Notre projet est né d'un constat partagé : de nombreuses personnes, entreprises et établissements ont **besoin d'un accompagnement social ponctuel ou spécifique**, sans pour autant pouvoir recourir à un service social intégré. Nous avons donc imaginé une organisation **souple et accessible**, capable de répondre à ces besoins tout en respectant les valeurs de notre métier.



Nous proposons des interventions adaptées :

- ✦ Aux **entreprises, associations et ESMS** ayant besoin d'une assistante sociale, même à temps très partiel ;
- ✦ Aux **particuliers** confrontés à des situations complexes nécessitant un accompagnement sur mesure

Notre action s'inscrit dans une démarche globale de **prévention sociale** :

- ✦ Tertiaire, en soutenant les personnes en difficulté ou en rupture ;
- ✦ Secondaire, via des actions collectives et un appui au management ;
- ✦ Primaire, en participant à l'amélioration des conditions de travail et des conditions de vie.

À travers AISC, nous mettons notre expertise et notre engagement au service d'un accompagnement social de terrain, éthique, confidentiel et humain – pour que chacun, quel que soit son contexte, puisse accéder à un soutien adapté à ses besoins.

# LES COLLABORATRICES



**EMILIE GAJEAN**

- **Assistante sociale du travail:** expertise en santé au travail, maintien en emploi, bilan de carrière, salariés du privé, agents territoriaux, salariés étrangers
- **Consultante en qualité des conditions de travail:** enquêtes harcèlement, diagnostic des Risques Psycho Socio Organisationnels et de la Qualité de Vie et des Conditions de travail, Création et Pilotage Cellule de Maintien en Emploi
- **Formatrice pour adulte:** formation en santé au travail, droit du travail (CSE, salariés étrangers, lutte contre le harcèlement), mais aussi sur des sujets spécifiques en lien avec les métiers du médico-social



**FARAH ADRAR**

- **Assistante sociale du travail:** expertise en santé au travail, maintien en emploi, bilan de carrière et recrutement.
- **Assistante sociale des établissements médico-sociaux:** spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des salariés précaires type chantier d'insertion.
- **Consultante management d'équipe:** coachings managériaux
- **Formatrice pour adulte:** spécialisée dans le droit au logement et la lutte contre les discriminations par la sensibilisation à l'interculturalité.



**CAMILLE MASSA**

- **Assistante sociale du travail:** expertise en santé au travail, maintien en emploi, bilan de carrière.
- **Assistante sociale des établissements médico-sociaux:** spécialités autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.
- **Consultante Sénior:** préparation et optimisation retraite.
- **Formatrice pour adulte:** conceptrice de jeux à visée pédagogique autour de la gestion du budget, de la lutte contre le harcèlement ou de la sensibilisation au handicap

# **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUEL**



# Le Service Social du Travail

## Le bien-être de vos salariés, notre objectif

Dans un monde du travail en constante évolution, le bien-être des salariés est un levier essentiel de performance et d'engagement. Ensemble, offrons à vos équipes un soutien humain et efficace pour traverser les périodes difficiles.

Notre service social intersites met à votre disposition une **assistante sociale spécialisée**, capable d'accompagner vos collaborateurs dans leurs **difficultés personnelles et professionnelles**.

## Un vrai plus

- + Une intervention adaptée : sur site, en mutlisite, en visio, par téléphone ou à domicile.
- + Un soutien précieux pour vos Ressources Humaines
- + Un temps de présence ajusté aux besoins de votre entreprise
- + Des salariés plus sereins et concentrés

Notre engagement, faire du service social du travail un levier d'innovation sociale et de performance durable pour votre entreprise

LOGEMENT

BUDGET

RETRAITE

SANTÉ AU TRAVAIL

HANDICAP

ADMINISTRATIF

AIDANTS



# Intervention en établissements sociaux et médico sociaux

## Un accompagnement au coeur des parcours de vie

- ✦ Accès aux **droits sociaux** (santé, retraite, aides financières, logement, accompagnement au handicap...),
- ✦ Résolution de problématiques **administratives ou financières**,
- ✦ Orientation et mise en lien avec les **partenaires** du territoire (CPAM, CAF, MDPH, services juridiques, associations...),
- ✦ Soutien dans les démarches liées à des **changements de situation** (entrée en établissement, fin de droits, procédures d'expulsion, régularisation...).

Chaque personne mérite une écoute, un regard social adapté et un accompagnement individualisé



## Une formule souple

Nombre d'établissements ne disposent pas des ressources pour recruter une assistante sociale à temps plein. En faisant appel à notre service social libéral, votre établissement peut bénéficier d'une intervention **sur mesure**, selon vos besoins et vos possibilités.

Les assistantes sociales de notre service interviennent dans le respect du secret professionnel, du code de déontologie et en lien étroit avec les équipes éducatives, médicales et administratives. Elles s'inscrivent dans une logique de **partenariat** et de complémentarité, sans se substituer aux professionnels déjà en place.

# Intervention auprès des particuliers

Notre service s'inscrit en complémentarité avec les professionnels des établissements : nous ne nous substituons pas à l'existant, mais venons renforcer les dispositifs en place, en offrant une alternative souple, rapide et ciblée pour répondre à des situations spécifiques ou à des besoins non couverts.

## Une formule souple

Nous savons que certaines personnes n'ont pas la mobilité ou la capacité d'accéder à un service social classique. C'est pourquoi notre équipe intervient :

- ✦ À domicile, pour les personnes isolées, âgées ou en perte d'autonomie,
- ✦ Dans des lieux accueillant du public ,
- ✦ À la demande, pour des rendez-vous ponctuels ou un suivi plus régulier, selon la situation.

Parce que chacun devrait pouvoir accéder à un accompagnement social, quels que soient son lieu de vie ou sa situation, nous allons à la rencontre des personnes, là où elles sont.

- ✓ LOGEMENT
- ✓ BUDGET
- ✓ RETRAITE
- ✓ SANTÉ
- ✓ HANDICAP
- ✓ ADMINISTRATIF
- ✓ AIDANTS
- ✓ ORIENTATION



# L'importance du partenariat

Dans un contexte d'intervention sociale de plus en plus complexe, le partenariat est un levier essentiel pour répondre efficacement aux besoins des publics accompagnés. Au sein de notre service social inter-établissements, les trois assistantes sociales s'appuient sur un maillage partenarial solide, tant en interne, au sein de votre établissement, qu'en externe, pour garantir un accompagnement global, cohérent et de qualité.

## INTERNE

Le partenariat interne regroupe les collaborations avec les différents professionnels de votre établissement.

Ce lien de proximité permet :

- ✦ Une meilleure compréhension des enjeux institutionnels,
- ✦ Un repérage rapide des situations nécessitant un accompagnement social,
- ✦ Une fluidification des relais entre intervenants, dans le respect des règles de confidentialité et du secret professionnel.

L'assistante sociale devient ainsi un acteur à part entière de l'équipe pluridisciplinaire, contribuant à une prise en charge coordonnée et adaptée des bénéficiaires.



## EXTERNE

Le partenariat externe permet de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire : services sociaux de droit commun, structures spécialisées (logement, santé mentale, addictions...), institutions (CAF, CPAM, CARSAT...) et réseaux associatifs.

Grâce à une connaissance fine des dispositifs et à un travail de réseau constant, nous orientons, accompagnons et soutenons les bénéficiaires dans leurs démarches.

Le partenariat externe élargit le champ d'intervention et garantit un accompagnement personnalisé, en adéquation avec les besoins de chacun.

# ACCOMPAGNEMENT SOCIAL COLLECTIF



## Les petits papiers

### Objectifs:

- ✦ Appréhender l'administratif du quotidien
- ✦ Identifier les documents importants
- ✦ Affronter et préparer une démarche administrative

### Activités:

- ✦ Création d'un porte document: ce que je garde, ce que je traite, ce que je jette
- ✦ Accompagnement à la création de l'identité numérique: créer son adresse mail, son compte service public et France Connect
- ✦ Accompagnement à la navigation en ligne: découverte des services publics en ligne et leur utilisation.



Tout public

Durée: 4h

3 à 6 personnes maximum

## Jeu de gestion budgétaire

### Objectifs:

- ✦ Développer des compétences financières
- ✦ Appréhender la gestion de son budget
- ✦ Développer des stratégies d'optimisation financière

### Activités:

- ✦ Plateau de jeu avec scénarios réalistes
- ✦ Accompagnement à la prise de décisions budgétaires et expérimentation des impacts de ces décisions
- ✦ Etablissement de priorités financières
- ✦ Transformation d'un concept abstrait en une approche concrète de la gestion de son budget



Tout public

Durée: 3h

4 à 8 personnes maximum

## Etre aidant familial

### Objectifs:

- ✦ Comprendre les enjeux du statut
- ✦ Créer un réseau et développer ses ressources

### Activités:

- ✦ Méthode expositive autour du statut d'aidant familial et des droits qu'il accorde
- ✦ Groupe de parole autour du partage d'expériences et de ressources



Tout public  
Durée: 4h  
3 à 12 personnes maximum

## Responsabilités parentales

### Objectifs:

- ✦ Identifier les statuts administratifs et juridiques de la responsabilité familiale
- ✦ Identifier le réseau et les dispositifs adaptés
- ✦ Accéder aux ressources financières et humaines

### Activités:

- ✦ Mon compte CAF: Créer mon compte en ligne, naviguer sur le site.
- ✦ Les enfants: Comprendre la politique familiale et repérer les ressources à mon organisation et mon budget
- ✦ Les modes de garde pour toute la famille et leur financement



Tout public  
Durée: 4h  
3 à 6 personnes maximum

## La recherche de logement

### Objectifs:

- ✦ Permettre aux bénéficiaires de maîtriser les démarches pour obtenir un logement.
- ✦ Apporter des connaissances sur les dispositifs d'aide au logement.
- ✦ Développer l'autonomie dans l'utilisation des outils en ligne et le suivi des demandes

### Activités:

- ✦ Exercice de demande de numéro unique en ligne (si possible en direct ou en binôme)
- ✦ Création de son espace Action Logement et simulation de demandes spécifiques
- ✦ Les recherches dans le parc privé: exercice d'analyse d'un bail de location, d'un état des lieux



Salariés en recherche de logement ou  
travailleurs sociaux

Durée: 4h

4 à 12 personnes maximum

## Les recours au logement

### Objectifs:

- ✦ Appréhender les recours possibles en cas de mal logement ou de non logement
- ✦ Accéder aux droits sociaux
- ✦ Accéder aux ressources financières et humaines

### Activités:

- ✦ Etude de cas pour analyser les situations d'urgence prise en charge par le SIAO
- ✦ Simulation d'un dossier DALO pour comprendre les étapes de la demande
- ✦ Etude comparative des situations couvertes par le DAHO
- ✦ Présentation du service domiciliation CCAS



Personne en recherche de logement ou  
travailleurs sociaux

Durée: 4h

4 à 12 personnes maximum

## Question de santé

### Objectifs:

- ✦ Appréhender les différentes reconnaissances de ma situation de santé
- ✦ Limiter les impacts de ma santé sur mon budget

### Activités:

- ✦ Présentation des différents statuts et organismes qui encadrent la santé (maladie, invalidité, incapacité, handicap)
- ✦ Espace de discussion qui permet d'évaluer ses besoins et les ressources pour gérer ses problématiques de santé
- ✦ Simulation de demandes spécifiques (financement matériel/humain).



Salariés ou travailleurs sociaux

Durée: 4h

3 à 12 personnes maximum

## Ma santé au travail

### Objectifs:

- ✦ Repérer les impacts de ma santé dans mon parcours professionnel
- ✦ Anticiper mes problèmes de santé dans mon parcours professionnel
- ✦ Protéger mon budget

### Activités:

- ✦ Découverte des statuts qui protègent le salarié
- ✦ Etude de son contrat prévoyance
- ✦ Mon bilan de carrière: créer son compte assurance retraite, évaluer son parcours et préparer son avenir professionnel.
- ✦ Présentation des dispositifs financiers existants et traitement au cas par cas.
- ✦ Accompagnement à l'instruction de dossiers de protection du budget ou de la carrière.



Personne en recherche de logement ou travailleurs sociaux

Durée: 4h

8 à 12 personnes maximum

# CONTACTS

Une adresse mail unique pour vos demandes de contact et de devis  
**secretariat@aisc-social.com**



**EMILIE GAJEAN**

 06.11.40.25.99

 e.gajean@aisc-social.com

 Emilie Gajean

RPPS: 10006830144  
Siret: 91990946500016



**FARAH ADRAR**

 07.56.92.97.30

 f.adrar@aisc-social.com

 Farah Adrar

RPPS: 10006820475  
Siret: 908 144 306 000 10



**CAMILLE MASSA**

 07.59.50.17.04

 c.massa@aisc-social.com

 Camille Massa

N°RPPS: 10006487507  
Siret: 897 980 470 000 32

## Une présence en ligne

Site internet : aisc-social.com

Une page **AISC** sur les réseaux sociaux :  